

Conservatoire Nationale Supérieur de la Musique



Monsieur Duclos, du Conservatoire National Supérieur de la Musique (CNSM), vous êtes responsable technique des bâtiments du CNSM. Pouvez-vous nous faire un petit historique de leur restauration?

Cette restauration a débuté en 1985 pour se terminer en 1988. Mais dès 1989, mon prédécesseur a constaté l'apparition de dégradations au niveau des murs du rez-de-chaussée. Après maintes tergiversations entre les différents intervenants, une expertise judiciaire a confirmé le diagnostic réalisé par la société CTA Assèchement en 1989. Les dégradations qui ne cessaient de s'aggraver étaient dues aux remontées capillaires. En 1993, les dégradations dans les cuisines, faïences décollées, peintures écaillées étaient telles que nous avons décidé de résoudre le problème en confiant à la société CTA Assèchement la totalité du chantier, l'assèchement des murs et la reprise des enduits dégradés.

Monsieur Duclos, qu'est ce qui a décidé les responsables du CNSM à choisir cette entreprise?

Le procédé MUR-TRONIC était préconisé par l'expert judiciaire, le fait que l'assèchement puisse être réalisé sans travaux. les garanties de 10 ans d'une part sur les travaux de rénovation réalisés et d'autre part sur les appareils

MUR-TRONIC ainsi que l'avis favorable accordé par le Bureau de Contrôle Véritas renouvelé chaque année. Nous avons également pris des renseignements lors de rencontres avec des Services Techniques de Villes qui ont utilisé avec succès le procédé MUR-TRONIC sur plusieurs bâtiments. De plus l'entreprise CTA Assèchement possède également une activité maçonnerie ce qui nous a permis de n'avoir qu'un seul intervenant. Le dernier point et non des moindres, elle s'engageait à respecter le cahier des charges que nous avons établi avec l'obligation de résultat, l'abaissement du taux d'humidité des matériaux composant les murs contrôlés par trois séries de mesures CM sur chaque zone, des délais d'exécution très courts et la garantie de tenue des travaux effectués...

Pour vous Monsieur Tosi de la société CTA Assèchement, un chantier de cette importance avec un cahier des charges aussi draconien, est il risqué?

Non, durant nos 13 années d'expérience en assèchement des murs, nous avons déjà asséché de nombreux bâtiments de très grande surface. Pour le CNSM, il est vrai qu'un maximum de difficultés étaient réunies. Le bâtiment est coincé entre la colline de Fourvière et la Saône dont la nappe phréatique monte dans les caves lors des crues. De plus la restauration du bâtiment

était terminée et les locaux occupés. Il a fallu intervenir sans perturber les musiciens. Pour l'assèchement, cela a été facile puisque le procédé MUR-TRONIC s'installe sans travaux. Pour assécher ce bâtiment de plus de 3000m² au sol comprenant plus de 800ml de murs et cloisons nous avons installé 5 appareils MUR TRONIC. Par contre pour la réfection des dégradations, les choses ont été moins simples. Nous avons dû oeuvrer en 7 jours pendant les congés de Noël. Dans ce court laps de temps nous avons piqué 650m² d'enduit, évacué les déblais et refait ce 650m² d'enduit qui avait par endroit jusqu'à 10cm d'épaisseur et collé 175m² de faïence avec les peintres qui nous poussaient. Lors de la réfection des enduits nous avons traité définitivement les sels minéraux présents dans les murs. Finalement tout c'est bien passé.

Monsieur Duclos, trois ans après, quelles sont vos conclusions?

Aujourd'hui, la totalité des faïences a un accrochage parfait sur le support. Contrairement à la rénovation précédente c'est un an après la pose, un tiers des carreaux tombaient ou présentaient des signes de décollement. En ce qui concerne les peintures, il y a environ 1m² écaillé sur les 2000m² refaits. Aucune manifestation de remontées capillaires n'est réapparue.



Le Procédé MUR-TRONIC est Fabriqué par GECO
Tel 03 88 18 11 18 - Fax 03 88 18 15 49

Nous sommes présents à BATINOV dans le Hall 2 Allée 1 Stand 2158